

Son fils Marcel, qui est en même temps son élève, suivra sans nul doute les traces de son père. Le tableau avec lequel il franchit pour la première fois les portes du Palais des Champs-Élysées, est d'une grande finesse de ton. L'ensemble en est agréable. C'est un excellent début.

Schouteten
Sur les eaux et les bords descend la paix du soir. Et des horizons de la mer, un vent frais monte une soufflé atténué qui vibre dans la nue. Derrière les taillis, la lune va frangeant. Les nuages massifs d'un long frisson d'argent. Pour en faire un balcon sous son épaulé.

Ces vers sont de M. Armand Sylvestre. M. Schouteten les fait figurer au catalogue, comme s'ils lui avaient inspiré son tableau. Non, M. Schouteten, ce n'est pas là que vous avez puisé l'inspiration, c'est dans la nature, dans la nature même des choses, dans la nature des choses que vous avez entrevoyez les beautés avec un œil d'artiste. Le *Crépuscule* est une œuvre pleine de sentiment, produit d'un art soigné. Comme c'est bien la campagne ! Ce tableau a de plus le grand mérite de se tenir très bien au Salon. Nous avons dit grand mérite. Combien de fois, en effet, avons nous assisté à cette déception du Peintre et de ses amis, qui n'avaient vu le tableau exposé que dans l'atelier et qui le voyant au Salon, au milieu de toutes ces toiles au coloris éclatant, sous le jour quelquefois blafard qui éclaire les salles, demeurent atterrés en présence de l'écroulement qu'il a subi !

C'est donc un grand mérite que de faire une œuvre qui se tient.
Nous maintenons le mot.
Après avoir cité le *Joseph Bara* de M. Weerts, nous sommes arrivés à la fin de notre revue des peintres du Nord.
Mais avant de terminer ce rubricage, nous tenons à répéter que l'ensemble de l'exposition des artistes de la Région, a été, cette année, tout à fait supérieur et que d'après plusieurs œuvres, dont nous avons parlé, du reste, on est en droit de penser que les Carolus Duran et les Harpignies, ne seront pas les seuls grands peintres qu'on aura donnés le département.

Un mot encore. — Nous avons peut-être omis des artistes, d'un réel mérite et d'un grand talent, mais nous ne pouvons pas les citer tous. La liste nous est pas absolument exhaustive. La distribution définitive des salles ne nous a pas permis de trouver quelques toiles dues à des peintres du pays, et que nous n'aurions pas osés exposer. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que pour nous, Gaston MONTAUDRY.

CHOSSES ET AUTRES

Deux commissionnaires sont en train de se chamailler, et se traitent d'imbéciles, d'imbéciles.
UN PASSANT. — Allons, bon ! en voilà encore deux qui parlent politique !

La mode est en ce moment aux chevaux microscopiques et aux chiens énormes. On a vu récemment un ordre envoyé de la campagne par un jeune gentilhomme à son chien d'écure.
— Hé ! hé ! le cheval à courir derrière le panier, et faites ferrer le chien.

La bourgeoise à domestique :
— Est-ce bien sûr, ce que vous me dites là ?
— Oh ! madame peut bien me croire... Je ne lui mens pas toujours !

Un nouvel allumant une allumette de la région, à sa lampe... par le petit bout, et la regardant brûler, avec un sourire caustique :
— Pauvres colonnaises !

Au jeu des questions :
— Quel est le roi des métaux, pour un libre-penseur ?
— L'ANTI-MOINE !

Le comte de B... s'est emballé et il est resté au baccarat jusqu'à six heures et demie. On a vu dans le traversin sur la pointe de pied la chambre de sa femme, qui lui dit, à moitié endormie :
— Il me semble que vous rentrez bien tard, quelle heure est-il donc ?
Le comte, qui est incapable de mentir :
— Minuit passe, ma bonne amie. Minuit passe !

Un monsieur quelque peu véreux disait l'autre jour à Alexandre Dumas fils, à propos d'une discussion quelconque :
— Je vous donne ma parole d'honneur...
— Je parle le double ! riposte vivement l'auteur de la *Jamie aux Camélias*.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

L'incendie de la rue d'Alsace
Hier soir, vers neuf heures, le feu s'est déclaré chez M. Oscar Benoist, marchand de débris, rue d'Alsace.

Une demi-heure plus tard, toutes les cloches des différentes églises de la ville sonnaient le tocsin. Les pompiers, arrivés aussitôt sur les lieux, auraient pu rapidement maîtriser l'incendie si les bouillottes à eau avaient été assez nombreuses. Malheureusement il n'en est pas ainsi dans ce quartier. La pompe à vapeur était allumée par l'eau venant du tissage de M. Deledalle.

Les magasins situés derrière la maison d'habitation appartenant à M. Derville-Wibaux, bâtis en briques et couverts en pannes ont été entièrement détruits. Les pertes s'élevaient à 15,000 fr. pour cette première partie du sinistre. Les magasins de laines et de déchets appartenant à M. Benoist ont également été brûlés. Les pertes se chiffrent à 55,000 fr. Les machines à vapeur, séchoirs, batteries, lavesuses et échardonneuses de MM. Hillaire et Gustave Benoist sont hors de service et augmentent de 40,000 fr. environ le montant des dégâts. Cent cinquante balles de laines ont été sauvées.

Nous ne pouvons trop féliciter le corps des pompiers de l'intelligence dont il a fait preuve en cette circonstance. Une large part de ces éloges revient à M. le commandant Alfred Argeliez. Grâce à lui et à ses pompiers, la maison d'habitation a été sauvée.

A ces félicitations, nous devons en joindre de spéciales pour M. Frosses et les jeunes gens du patronage St-Michel, qui ont montré le plus grand courage.

Vers neuf heures il y a un jeune homme du patronage qui se rendait à la réunion, aperçut en passant devant les magasins de M. Benoist une vive lueur. Il cria aussitôt au feu et courut donner l'alarme au patronage. Les jeunes gens abandonnèrent immédiatement le local et accoururent sur le lieu de l'incendie, suivis de secours.

Malgré la première étape des flammes, deux frères montent à l'assaut et se jettent sur le feu pendant que les jeunes gens du patronage et d'un nos concitoyens, M. De Ledau, compositeur de musique, les font rouler plus loin. Les frères sont partout et lorsque les pompiers arrivent, cent cinquante balles sont sauvées. Le frère directeur surtout, s'est admirablement conduit.

On dit qu'il a été complètement éteint. D'une dans l'autre, les pertes s'élevaient à 110,000 francs.

P. N. — Le bruit s'est répandu aujourd'hui qu'un pompier, M. G. Léhocq, était gravement blessé. Nous sommes heureux d'apprendre que son état n'inspire aucune inquiétude.

Le gendarme belge a remis hier entre les mains de la gendarmerie de Tourcoing, un coupable à la suite de sa condamnation par le parquet de la Seine pour abus de confiance.

Un jeune soldat de Tourcoing, Leconte, Alfred, dont les parents demeurent rue des Poutraits, à Tourcoing, est décédé hier à Toul où il était en garnison.

Le préfet du Nord avertit le public que la circulation du pont-tourant de Marquennes sera interrompue du 12 juin au 31 juillet 1882, suite de la reconstruction de ce pont.

Le pont-tourant de Marquennes sera fermé pendant cette période, les voitures passeront par le pont-tourant du Roubais, situé dans la commune de Marquennes, au-dessus de la commune de Marquette.

A partir du 15 juin prochain, l'express de Paris partira à 6 heures et arrivera à Lille à 10 heures 50.

Un noussauteur que le gros lot de 35,000 fr., au tirage du 1er avril dernier, de l'emprunt du département du Nord 1871, a été gagné avant le 1er avril 1882, a été tenu de verser deux obligations acquises depuis trois ans environ.

Nous le disions, il n'y a pas longtemps, il n'est pas de si mince invention qui ne trouve son utilité dans la vie.

C'est à ce titre que nous donnons aux horticulteurs et amateurs de jardins celle qui va lire plus bas.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On dut frapper la bête pour lui faire lâcher prise. Dehac avait le bras fracturé par deux morsures de chien. Les chiens furent tués.

L'affaire Séraphin Nollet, tailleur de lin, demeurant à Halluin, inculpé de pêche prohibée, viendra le samedi 11 juin.

La gendarmerie belge a remis hier entre les mains de la gendarmerie de Tourcoing, un coupable à la suite de sa condamnation par le parquet de la Seine pour abus de confiance.

Un jeune soldat de Tourcoing, Leconte, Alfred, dont les parents demeurent rue des Poutraits, à Tourcoing, est décédé hier à Toul où il était en garnison.

Le préfet du Nord avertit le public que la circulation du pont-tourant de Marquennes sera interrompue du 12 juin au 31 juillet 1882, suite de la reconstruction de ce pont.

Le pont-tourant de Marquennes sera fermé pendant cette période, les voitures passeront par le pont-tourant du Roubais, situé dans la commune de Marquennes, au-dessus de la commune de Marquette.

A partir du 15 juin prochain, l'express de Paris partira à 6 heures et arrivera à Lille à 10 heures 50.

Un noussauteur que le gros lot de 35,000 fr., au tirage du 1er avril dernier, de l'emprunt du département du Nord 1871, a été gagné avant le 1er avril 1882, a été tenu de verser deux obligations acquises depuis trois ans environ.

Nous le disions, il n'y a pas longtemps, il n'est pas de si mince invention qui ne trouve son utilité dans la vie.

C'est à ce titre que nous donnons aux horticulteurs et amateurs de jardins celle qui va lire plus bas.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

On fait bouillir dans un vase, pendant cinq minutes, 30 grammes de tabac à fumer ou à avaler, un litre d'eau, on le presse dans un linge, et lorsqu'il est refroidi, on ajoute au liquide un centimètre de litre d'alcool ordinaire.

et coups à un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions, et infraction à la loi sur le commerce de la viande, Jean Degraet, 28 ans, journalier, pour coups et blessures.

Lundi, vers 9 heures, la femme Paelenck, demeurant rue de Valenciennes, à Lille, en montant pour aller à son travail, a trouvé son mari pendu derrière la porte de la chambre.

Couper la corde et s'efforcer de le rappeler à la vie, c'est ce que la femme Paelenck a fait. Elle n'a pu parvenir pas à ranimer le malheureux.

Dominique Paelenck, âgé de 35 ans, avait déjà depuis trois ans souffert de la maladie mentale.

Lundi, vers cinq heures de l'après-midi, le nommé C. Boulangier, rue Notre-Dame, à Lille, qui se trouvait dans la rue, a été frappé par un coup de son adversaire, un peu au-dessous de l'oreille gauche.

La blessure n'est pas grave. Une plainte a été déposée contre les mains de M. le commissaire de police.

On se souvient qu'autrefois, à la suite de plusieurs scènes scandaleuses entre civils et militaires, les estamettes de la rue des Trois-Couronnes à Lille, avaient été données à la troupe.

Il paraît que l'autorité se dispose à renouveler cette mesure, très-justifiée d'ailleurs par plusieurs faits récents.

PHIN DU PAIN POUR SERVIR DE RÉGIE AUX DÉVIÉS. Pain de ménage, composé de deux tiers de blé dur et d'un tiers de blé roux ou macaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 38 cent.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 36 cent. 50.

Le pain de 25 cent, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son remplacement par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 40 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Le pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 150 grammes est taxé, par kilogramme, à 42 cent.

Me dira-t-on que ce travail n'est pas nécessaire, urgent, indispensable ? Les faits parlent d'eux-mêmes. Vous savez combien de fois les constructions nouvelles s'y élèvent chaque jour.

Depuis longtemps, faute de place, la Marie refuse de billets d'admission, et c'est à côté des maîtres, chaque jour, et bien à regret, se voient obligées de résister aux sollicitations des familles, les classes ont plus de professeurs que n'en comportent les règlements et l'hygiène.

Dans l'asile, trop étroit pour contenir tout ce petit monde, s'entassent 300 enfants. Les vestiaires ont été aménagés en lits pour les classes de dames de Saint-Vincent ont même sacrifié à cet usage une salle de leur habitation personnelle. Les enfants de l'asile doivent monter dans les classes supérieures, mais on ne peut les recevoir.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

La couture fait partie du programme d'enseignement des classes supérieures. Les maîtresses sont obligées de donner les leçons aux élèves assises en face de leurs pupitres, ce qui est une position fâcheuse pour la vue.

En un mot, la nécessité d'achever ces trois classes est absolue, indiscutable, la dépense est minime, elle est votée depuis le 5 octobre 1880, et approuvée par le préfet. Les maîtresses ont montré bien peu d'intérêt envers vos commettants, bien peu de souci de l'instruction populaire que ne pas accueillir ma proposition.

PROGRAMME DU CORTÈGE HISTORIQUE
Fête de la réunion de Lille à France